



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2010
DE LA FEDERATION SUISSE DE NATATION DU 15 JANVIER 2011 A BERNE**

Date: 15 janvier 2011
Lieu: Maison du Sport, Ittigen, Berne
Organisateur: FSN
Présidence: Frank Lutz, Président central FSN
Présents: 81 clubs avec 463 voix, 7 membres d'honneur et 1
Président d'honneur → Total 552 voix
Durée: Samedi: 14.30 – 19.00 h.
Procès-verbal: Stefanie Zahno/Lara Calderari

1. Bienvenue

Au nom du comité central, Frank Lutz, président central de la FSN, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il salue particulièrement:

- le Président d'honneur et les membres d'honneur présents,
- les Présidents régionaux présents,
- les autres membres présents faisant partie d'organes de la FSN,
- Hans Babst de Swiss Olympic, Pierre André Weber de l'OFSPPO,
- les délégués des clubs membres,
- Bernhard Bühler comme animateur pour les votes

2. Appel / Nomination des scrutateurs

B. Bühler constate que tous les délégués sont en possession de l'ensemble des documents pour l'AD. Il n'y a pas d'oppositions par rapport aux compléments proposés à l'ordre du jour. L'assemblée a atteint le quorum.

Le nombre de bulletins de vote mentionné au début du présent procès-verbal a été distribué. Sont nommés comme scrutateurs: Daniel Lauber, Stefan Trümpler, Luca Ferrari et Günter Hulliger.

3. Mutations dans l'état des membres / Liquidation de recours selon art. 50ff des statuts

L'Assemblée prend note des mutations suivantes

Nouveaux membres:

- Swimming School Moby Dick, RSI - Cat. B (DSV)

Démissions:

- Wassersportklub Leimbach, RZO Kat. A
- SLRG Sektion Basel, RZW Kat. B
- Aqua-Body (Club de Natation), RSR Cat. B
- Alpes Swimming- Villars s/Ollon, RSR Cat. B

Mutations (A→B oder B → A)

- SC WiSO Euregio B → A
- Club de Natation Dauphins Genève A → B
-

Aucun recours concernant l'affiliation auprès de la FSN selon l'art. 50ff des statuts n'a été soumis.

Jubilés spéciaux de clubs:

50 ans:

- Club de Natation Dauphins Genève
- Schwimmclub Eichholz Gerlafingen
- Le Locle-Natation
- Schwimmklub Widnau

60 ans:

- Schwimmklub Sparta Konstanz

70 ans

- Cercle des Nageurs Monthey
- Schwimmclub Uster Wallisellen

90 ans

- Schwimmclub Chur
- Schwimmclub Spiez

Personne décédée: L'assemblée observe une minute de silence en souvenir de Marianne Höpfner, ancien membre du CC „Natation pour Tous", qui a marqué la natation et la FSN décédée durant l'exercice passé.

4. Approbation du procès-verbal de l'AD 2009 de janvier 2010

Le procès-verbal complet a été publié sur le site internet et imprimé dans la DOCU 2010.

Il est approuvé sans voix opposée.

5. Informations

5.1 Informations du Président

Frank Lutz, Président central, donne un aperçu de sa première année de fonction:

- Il n'y a pas eu de remise de fonction officielle. L'année était sous le signe de l'analyse de la situation actuelle et des statuts. Frank Lutz a dû constater qu'il a fallu toute une année pour connaître et comprendre tous les déroulements et actions de la Fédération.
- L'attente des délégués est naturellement très élevée dans le cas d'un changement de Présidence. Le processus des changements prend toutefois du temps. Plusieurs projets ont toutefois pu être initiés et partiellement finalisés.
 - o NASAK : beaucoup d'entretiens ont eu lieu; il en résulte la promesse des subventions suivantes: Uster 2 Mio (redimensionné); Lausanne 2 Mio, Kreuzlingen 1 Mio, Tenero 1 Mio.
 - o Adaptation de l'organisation (structures du CC, Présidence, secrétariat central)
 - o Création de nouveaux documents de direction comprenant un règlement clair des compétences et des tâches.
 - o Introduction d'un nouveau règlement des frais
- Entretiens et échanges avec les partenaires de l'OFSPPO et Swiss Olympic.
- Swiss Olympic a confirmé durant les entretiens avec la fédération que la FSN figure parmi les Fédérations suisses TOP en ce qui concerne sa direction, son organisation et ses structures.
- Lors d'une visite des CE à Budapest, des entretiens ont eu lieu avec les partenaires de la LEN et de la FINA.

5.2 Marketing/ Sponsoring

Frank Lutz informe du projet de marketing en cours qui est mené en collaboration avec la maison sportsemotion. Le projet prévoit un programme de recrutement de nouveaux membres et poursuit le but d'acquérir et d'engager de gros sponsors.

Frank Lutz précise l'importance de rendre "visible" la masse des membres dont la FSN réjouit déjà envers les sponsors et les partenaires. A ce jour, des analyses peu exactes de l'état de nos membres ont été effectuées, les chiffres s'élevant entre 50'000 et 80'000 membres „indirects".

5.3 Concept piscines couvertes et surfaces d'eau

Frank Lutz explique le développement du projet d'Uster. La nouvelle construction à Uster qui, à l'origine, fut l'unique projet à profiter de la subvention de NASAK 3, a dû être massivement redimensionné dû aux frais trop élevés. Les promesses d'autres financiers potentiels ont tout de suite été clarifiées.



L'OFSPPO attend déjà depuis plusieurs années une conception claire pour l'attribution des moyens et l'évolution du domaine des infrastructures. L'attribution de la subvention de la NASAK doit être structurée et apporter un profit à toutes les branches sportives de la FSN. Tous les projets concrets ont le droit d'être examinés par la FSN.

Le Président central a mandaté Steffen Liess d'élaborer un concept de piscines couvertes et de surfaces d'eau pour la FSN.

Concept surfaces d'eau:

Steffen Liess présente le concept:

Points à considérer:

- Considérer les besoins de toutes les branches sportives de la FSN
- Remplir les tâches principales de la FSN
- Considérer les prérogatives de NASAK 3 / NASAK 4

La création de 5 centres de compétence régionaux doit renforcer le niveau moyen (entre la PDE et les cadres nationaux) dans toutes les branches sportives et les différentes régions.

L'objectif sera d'obtenir une utilisation améliorée de surfaces d'eau grâce à la subvention de NASAK.

Si des projets planifiés ne peuvent être réalisés, la FSN s'efforce à garder les moyens financiers pour nos branches sportives.

Un centre de compétence doit remplir les tâches suivantes:

- Organisation de championnats régionaux et nationaux
- Dépistage et réalisation de PISTE
- Promotion des cadres régionaux
- Formation et perfectionnement (entraîneurs, juges...)
- Collaboration et échanges entre les différentes régions

5.4 Finances

Lorenz Liechti Torre informe du changement involontaire du fiduciaire au milieu de l'exercice. Bien que la collaboration avec Linfield Trust SA fut positive au début, il a manqué une base de contrat.

Après une évaluation intense de plusieurs partenaires, une collaboration idéale avec TST- Treuhand AG (Ittigen) a pu être trouvée.

Ce changement a toutefois généré des frais supplémentaires (uniques) de 30'000 CHF entstanden.

5.5 Informations sur les frais d'Erich Meyer

Lorenz Liechti Torre informe qu'un groupe de projet (H.U. Schweizer, L. Liechti Torre, F. Lutz) s'est penché sur la mission reçue de l'AD du 17.1.2010 à Aegeri d'examiner les frais et indemnités journalières reçus par les membres du CC.

- Analyse des frais et indemnités journalières attribués ces 2 dernières années
- Documentation de tout argent reçu sous forme d'un document neutre
- Pour clarifier certains points douteux, un catalogue de questions a été envoyé à E. Meyer qui n'y a pas encore répondu.

5.6 Fonctions internationales

Frank Lutz informe de l'analyse des fonctions internationales occupées par les membres de la FSN. Les entretiens avec plusieurs représentants de la FSN et les instances internationales, comme la LEN, la FINA et la COMEN, lui ont procuré un premier aperçu ainsi que des contacts personnels avec les représentants de la LEN.

- Situation difficile avec la présence d'Erich Meyer comme représentant à la LEN / FINA. Nous avons informé la FINA et la LEN que, suite à des événements divers, Erich Meyer ne pouvait plus représenter les opinions et intérêts de la FSN et, de ce fait, n'était plus le représentant officiel de notre fédération..

- Nous voulons établir un équilibre entre l'output et les frais; les tâches des représentants de la FSN ont été redéfinies.
- Désormais, les engagements seront coordonnés; la présence de la FSN à tous les événements n'est pas obligatoire. Tout mandataire est amené à fournir une planification de ses engagements en début d'année.

Résultat: Les contacts et la collaboration sont importants – mais pas à tout prix.

5.7 Secrétariat central et affaires opérationnelles

Frank Lutz informe de la bonne collaboration entre le secrétariat central, le CC et la Présidence. La base de confiance et de bienveillance est rétablie. Il existe une séparation des compétences claire entre la partie stratégique (CC) et opérative (Présidence) pour la réalisation des prérogatives. Aujourd'hui, les compétences et responsabilités sont à nouveau bien définies. Frank Lutz remercie Barbara Moosmann pour la bonne collaboration.

Les délégués remercient la directrice générale avec des applaudissements.

Barbara Moosmann, directrice générale, donne un court aperçu du travail du secrétariat central et remercie ses collaborateurs de leur grand engagement et la bonne collaboration dans le team.

Les délégués remercient l'équipe avec des applaudissements.

Avec "l'insourcing partielle" de la comptabilité, beaucoup de nouvelles tâches incombent désormais à l'équipe. Lara Calderari est maintenant responsable de l'administration et de la comptabilité.

La directrice précise qu'elle s'efforce notamment à pérenniser les travaux du secrétariat central. L'énorme knowhow de tous les collaborateurs et collaboratrices et fonctionnaires de la FSN ne doit pas être perdu à chaque changement de personnel. C'est la raison pour laquelle des descriptifs des procédures, des cahiers de fonction/charges ainsi que des sauvegardes des données externes ont été entrepris.

Potentiel d'optimisation et objectifs pour 2011:

- Meilleure communication de la FSN envers les clubs
- Autres optimisations de procédures
- Augmentation des prestations de service envers les clubs
- Renouvellement du système d'administration des membres

5.8 Informations des assemblées sportives

Les directeurs sportifs Hans-Peter Burk (Diving), Reto Oberhänsli (Waterpolo), Jeannine Pilloud (Swimming) et Evy Tausky (Synchro) informent des assemblées sportives.

6. Approbation des rapports annuels des membres du comité central

Bernhard Bühler rappelle que tous les rapports sont publiés sur internet et dans la documentation annuelle.

Sisto Salera aimerait que la documentation annuelle redevienne plus importante. Il est convaincu que les délégués seraient prêts à verser un petit montant pour la "docu en papier".

Laurent Baillif souhaite que les listes des meilleurs et les records de natation y figurent à nouveau.

Vote: Les rapports annuels sont acceptés avec des applaudissements

8. Comptes 2009/10

8.1 Comptes annuels de la caisse centrale

Le chef des finances, Lorenz Liechti Torre donne un bref aperçu de sa première année de fonction.

Durant cette année, les accès aux comptes de toutes les caisses ont clairement été définis et un nouveau règlement des frais règle clairement le droit aux frais et indemnités. Grâce à l'épurement des réserves latentes, la



FSN répond désormais aux l'une des exigences centrales de Swiss Olympic pour les standards de comptabilité (Swiss Sports GAAP).

Lorenz Liechti Torre explique les chiffres des comptes annuels de la caisse centrale.

Les points suivants ont contribué à un bilan positif:

- Suppression des réserves latentes (181k)
- Frais et indemnités journalières (-22k)
- J+S Kids (8k netto)

Les points suivants ont contribué à un bilan négatif:

- Vente de matériel NIKE – planification irréaliste (53k)
- Budgétisation inconsistante de la participation des branches sportives pour la comptabilité/secrétariat central (30k) et pour les assurances sociales (13k)
- Changement de la comptabilité pendant l'exercice (30k)
- Provisions (fondation + IT, 75k)

Résultat

- CC:	+ 47'638	(Budget: 55'000)
- SW:	+ 63'225	(Budget: 50'510)
- WP:	+ 28'914	(Budget: 56'600)
- SY:	+ 46'911	(Budget: 22'110)
- SD:	- 39'777	(Budget: -40'000)
<u>Consolidé:</u>	<u>+146'915</u>	<u>(Budget: 144'220)</u>

Remarques par rapport au bilan:

Toutes les „réserves latentes“ ont été supprimées (Swiss Sport GAAP). Le capital propre après la comptabilisation du bénéfice annuel s'élève à CHF 675'000.

La "réserve d'assainissement" des contributions particulières (au CC): 185'000.

Actuellement nous disposons d'une liquidité élevée, mais ceci varie de saison en saison.

7.2. Rapport des vérificateurs des comptes / approbation des comptes annuels

Jürg Ulrich lit le rapport des vérificateurs des comptes de la Pfister Treuhand SA. Vote: Les comptes annuels de la caisse centrale sont acceptés sans voix opposée.

8. Décharge des membres du comité central

Jürg Ulrich dirige le vote correspondant.

L'assemblée donne décharge au comité central sans voix opposée.

Frank Lutz salue Hans Babst, CEO Swiss Olympic ad interim.

Hans Babst informe de l'année du bénévolat et remercie les délégués de leur engagement en faveur du sport. Il explique brièvement le système de subventions de Swiss Olympic.

9. Perspectives du Président

Frank Lutz relève l'importance de notre collaboration avec des partenaires du sport comme Swiss Olympic, l'OFSP, swimsports.ch, SSS etc.), avec les régions et les clubs, ainsi qu'avec des partenaires externes de l'économie. Le marché et la compétition demandent également à la FSN des changements et une professionnalisation.

9.1 Projet marketing/communication

Matthias Berger et Jens Kehl de sportemotion présentent leur entreprise et le projet de marketing en cours et informent des activités déjà entreprises par le groupe de projet.

L'analyse SWOT était partie intégrante de l'analyse de marketing complet. Il en résulte une nouvelle stratégie de marketing avec un programme de membres. Au centre de ce programme de membres seront les enfants/familles dans les écoles de natation et le sport de masse dans un circuit d'Open Water.

Le résultat de l'analyse SWOT de la FSN : „La présence des médias de l'Elite nationale fait défaut dans les sports de la natation; par conséquent, la fédération doit se concentrer davantage sur le sport de masse (la natation comme sport nr. 3 en CH). Un plus grand nombre de membres peut remplacer une partie du manque de contacts TV et de la presse écrite.“ La stratégie de marketing s'occupera principalement des produits suivants dès 2011.

- Programme des membres
- Ecoles de Natation pour enfants/familles
- Sport de masse – Open Water

9.2 Formation

Frank Lutz rend attentif au fait que Swiss Olympic exige des fédérations de professionnaliser le domaine de la formation. Nous touchons clairement à nos limites avec notre système de bénévolat!

Le domaine de la formation a été massivement négligé ces dernières années par la FSN. Nous devons analyser, restructurer et redéfinir la conception de ce domaine. Un document de stratégie définira les mesures à prendre.

Nous devons continuer à chercher et à développer des synergies et des partenariats avec des associations qui partagent les mêmes idées (SSS, swimsports.ch, écoles de natation, etc.)

9.3 La FSN comme prestataire de services

Frank Lutz rappelle que des changements et de nouvelles possibilités sont une grande chance pour nous tous.

Les activités de la FSN, des régions et des clubs se ressemblent de plus en plus. Les synergies s'offrent logiquement et une décharge de leurs travaux administratifs apporte plus de libertés aux clubs et aux régions. Notre sport peut évoluer dans son ensemble. La FSN doit devenir un prestataire de services pour les régions et les clubs.

9.4 Les Jeux Olympiques – Londres 2012

Steffen Liess, Teamchef Olympia 2012 informe de la route vers et les objectifs pour Londres:

- Swiss Diving 1-2 athlètes dans le Top 18
- Swiss Swimming: 8-10 athlètes - 2 Top 6, 3 Top 16
- Swiss Synchro: Duo – 2 athlètes, Top 18

Les critères de sélections sont en train d'être élaborés; ils seront communiqués par le teamchef en février 2011 après la confirmation de SOA.

10. Finances 2010-2011

10.1 Budget de la caisse centrale

Lorenz Liechti Torre explique le budget de la caisse centrale et les plus grandes différences de planification par rapport aux années précédentes. Les branches sportives sont massivement soulagées dans les domaines de secrétariat et de l'administration et disposent ainsi d'un supplément de CHF 25'000 à 35'000.- pour la pratique de leur sport. La surcharge pour la caisse centrale est compensée par des économies réalisées dans les domaines des frais et indemnités journalières, ainsi que pour la participation aux congrès internationaux. La caisse centrale ne prévoit plus non plus des moyens financiers pour des projets des branches sportives.

Vote: Le budget de la caisse centrale est accepté sans voix opposée.



10.2 Budgets des branches sportives

Les budgets 2010/2011 de Swiss Swimming (bénéfice 20'200), Swiss Synchro (bénéfice 3'600), Swiss Diving (bénéfice 1'000 CHF) und Swiss Waterpolo (bénéfice 4'200 CHF) ont été acceptés lors des assemblées sportives respectives.

10.3 Fixation des cotisations et taxes 2011/12

Le comité central propose de garder les cotisations et taxes inchangés pour l'exercice 2011/2012.

Vote: La proposition est tacitement acceptée.

11. Liquidation des propositions (selon liste séparée)

11.1 Adaptation des statuts par rapport à la durée des mandats et à l'élection des membres du CC

Frank Lutz explique aux délégués pourquoi le comité central recommande d'accepter cette proposition:

- La durée des mandats doit être adaptée au rythme des Jeux olympiques et des instances internationales LEN/FINA
- Une continuité et une stabilité durant une période olympique doit être envisagée
- Une équipe a besoin de plus de 2 ans pour pouvoir être efficace
- En plus, il est proposé de pouvoir destituer un membre du CC de manière ordonnée

Le CC propose de modifier l'article 27 et l'article 32 des statuts comme suit:

Art. 27: Élections-Procédure d'élection

Les personnes élues à une fonction le sont en principe pour une durée de deux ans.

Si plusieurs candidats sont proposés pour une fonction, les élections ont lieu à la majorité absolue des voix exprimées au premier tour et à la majorité relative des voix exprimées au second tour.

Si un seul candidat est proposé pour une fonction et que son élection est contestée, c'est l'assemblée qui décide, à la majorité relative des voix exprimées, de son élection ou de sa non-élection.

Les élections doivent se faire au scrutin secret, si:

- plusieurs candidats sont proposés pour la même fonction;
- un seul candidat est proposé et que son élection est contestée.

Commentaire:

Les abstentions et les bulletins blancs et nuls ne comptent pas au nombre des voix exprimées.

5. COMITÉ CENTRAL ET PRÉSIDENT

Art. 32: Comité central (nouveaux alinéas 3, 4 et 5; alinéa 3 devient alinéa 6)

Le Comité central est l'organe directeur stratégique de la FSN.

Il est en particulier compétent pour les points suivants:

La durée de fonction des membres du comité central est de quatre ans.

Leur élection a lieu lors de la première assemblée des délégués ordinaire ou extraordinaire qui suit les Jeux olympiques d'été. En cas d'élection lors d'une assemblée des délégués ordinaire ou extraordinaire plus tardive, l'élection n'est valable, au maximum, que jusqu'aux prochaines sélections globales.

Si une proposition est soumise à l'assemblée des délégués ordinaire ou extraordinaire visant à destituer un ou plusieurs membres du comité central, son auteur ou ses auteurs doit (doivent) envoyer leur proposition par écrit, accompagnée d'une justification, et signée, dans le délai prévu par l'art. 29 des statuts.

Dans un tel cas le président de la Commission d'arbitrage des sports de la natation nomme une commission qui examinera la proposition du point de vue juridique et formel. Cette commission établit ensuite un rapport à l'intention de l'assemblée des délégués.

Le Comité central est autorisé à repousser lui-même, jusqu'à la prochaine assemblée compétente des délégués ordinaire ou extraordinaire, les postes qui pourraient devenir être vacants en cours d'exercice.

Jürg Ulrich demande au CC de retirer ces propositions et de les représenter l'année prochaine après une nouvelle révision. Il est de l'avis que les propositions doivent être envoyées plus tôt aux délégués (prise de position). Plusieurs personnes craignent aussi que toutes ces propositions soient liées les unes avec les autres. Il est souhaité que la FSN retravaille et reformule ces propositions.

Frank Lutz rappelle qu'il ne s'agit uniquement que de la durée de fonction dans cette proposition.

Vote d'entrée pour la proposition 1: 300 non contre 106 oui.

La non entrée en matière est donc décidée.

11.2 Adaptation des statuts par rapport à la composition de la Présidence et à l'introduction de la nouvelle fonction de directeur général

Frank Lutz explique aux délégués pourquoi le CC recommande d'accepter cette proposition:

- La fonction de directeur général ne figure pas encore dans les statuts
- La Présidence est l'organe de liaison entre le CC (stratégie) et le secrétariat central (opération).
- La Présidence est le bras long du secrétariat central, il est donc utile que le directeur général soit membre de l'organe opérative, la Présidence.

Le CC propose de modifier l'article 31 et les articles 33 et 33a des statuts comme suit.

5. COMITÉ CENTRAL, PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Art. 31: Composition

.....

La Présidence est composée au maximum de cinq (5) quatre (4) membres du Comité central et du Directeur général de la fédération (art. 33 al. 3a). De par sa fonction, le président central fait d'office partie de la présidence.

...Art. 33: Présidence

...Elle est en particulier compétente pour les points suivants:

- (nouveau) L'engagement du Directeur général de la fédération;
- (numérotation nouvelle) le traitement et la répartition des affaires courantes du Comité central;

Art. 33a: (nouveau) Directeur général

Le Directeur général de la fédération est mandaté de effectuer les décisions du Comité central et de la Présidence,

ainsi que de réaliser les travaux quotidiens.

Il dirige le secrétariat général.

Fabienne Frei propose la non entrée en matière également pour cette proposition, car la formulation n'est pas assez soignée.

Vote d'entrée pour la proposition 2: 194 oui contre 177 non

Vote: cette proposition est refusée par 113 pour et 369 voix contre.

11.3 Adaptation des statuts par rapport à la représentation des régions dans les directions sportives (proposition 3 et contre-proposition 3A)

Ewen Cameron présente la proposition 3 des Présidents régionaux (RZW, RSI, ROS, RZO) et recommande aux délégués de l'accepter.

Jeannine Pilloud, directrice Swiss Swimming explique et motive la contre-proposition de Swiss Swimming.

Frank Lutz informe que le CC recommande aux délégués d'accepter la contre-proposition de Swiss Swimming.



Proposition 3

Les Présidents régionaux des régions RZW, RSI, RZO, ROS proposent de modifier l'article 35 des statuts comme suit:

Les membres de la direction sont désignés par le directeur sportif.

Les membres de la direction se composent de personnes nommées par le directeur sportif, ainsi que des directeurs techniques régionaux de la branche sportive, resp. de leurs représentants.

Contre-proposition: (Proposition 3a)

La direction Swiss Swimming propose de modifier la proposition comme suit:

Les membres de la direction sont désignés par le directeur sportif.

Chaque directeur sportif désigne les membres de sa direction et fixe leurs tâches et compétences.

Sur proposition des Présidents régionaux en fonction il désigne un membre ayant droit de vote comme personne de liaison avec les fédérations régionales; ce membre représentera d'un côté les intérêts de toutes les fédérations régionales dans la direction concernée, et assurera de l'autre côté l'information entre la direction et les fédérations régionales.

Au cas où le directeur sportif concerné ne sera pas d'accord avec la proposition des Présidents régionaux, les Présidents régionaux se concertent pour une nouvelle proposition.

Plusieurs personnes prennent la parole par rapport à ces deux propositions. Jürg Ulrich propose de biffer la dernière phrase de la proposition 3A. Sisto Salera rend attentif au fait qu'une bonne collaboration au sein de la direction ne puisse être possible que dans une équipe collégiale, ce qui rend cette phrase importante.

Vote: La proposition de modification de la proposition 3A de Jürg Ulrich est acceptée avec 258 voix pour et 125 voix contre.

Vote: Les délégués privilégient la proposition 3 à la proposition 3A avec 288 pour et 122 voix contre.

Vote: La proposition 3 est acceptée avec 331 voix pour et 75 voix contre.

11.4 Adaptation des statuts par rapport à l'instance de révision (proposition 4)

Lorenz Liechti Torre explique pourquoi le CC recommande d'accepter la proposition 4:

Pour augmenter la transparence, la confiance et le contrôle, une instance de révision interne (délégués, service de médiation) devrait examiner les aspects de contenu en complément de l'instance de révision technique.

Le CC recommande de modifier l'article 41 des statuts comme suit.

Art. 41

L'Assemblée des délégués élit:

- a. sur proposition du comité central, pour une année respective, une société de révision reconnue, au titre de vérificateurs des comptes; une réélection est possible;
- b. sur proposition des régions, pour deux années respectives trois (3) vérificateurs des comptes internes; en cas de réélection, au moins un de ces réviseurs en place doit être remplacé.

La société de révision est chargée du contrôle technique des comptes annuels de la caisse centrale et des branches sportives.

Les réviseurs internes:

- a. contrôlent si les comptes correspondent aux statuts, règlements et directives internes;
- b. s'informent des raisons de modifications importantes par rapport au budget.

Ceux-ci contrôlent les comptes annuels de la caisse centrale et des commissions sportives. La société de révision et les réviseurs internes établissent un rapport à l'attention des assemblées sportives respectives et de l'Assemblée des délégués et leurs soumettent leurs propositions.

Vote: Cette proposition est acceptée avec 283 voix pour et 129 voix contre.

12. Confirmation des nouveaux membres du comité central et de l'instance de révision

Frank Lutz présente les deux nouveaux candidats pour le CC aux délégués: Nicole Platel-Zahnd (marketing/communication) et Steffen Liess (sport d'Elite et teamchef JO2012). Les deux candidates se présentent brièvement.

Nicoel Plate| est confirmée au CC sous les applaudissements

Fabienne Frei est de l'avis que Steffen Liess ne devrait pas être élu au CC avec droit de vote étant donné qu'il est employé à la FSN. Elle propose que SL collabore au CC en tant que conseiller consultatif sans droit de vote.

Vote: Steffen Liess n'est pas élu au CC: 209 non contre 157 oui .

Instance de révision

Le comité central propose de confirmer la fiduciaire Pfister Treuhand AG Pour une année supplémentaire.

Les délégués acceptent cette proposition à une grande majorité.

13. Témoignages d'honneur

On n'a pas reçu de propositions. Les sportifs ont été honorés dans les assemblées sportives correspondantes.

Le Président exprime sa grande gratitude à tous les fonctionnaires bénévoles et souligne l'importance de leur engagement.

15. Attribution de manifestations officielles de la FSN

Aucun club a annoncé sa candidature pour organiser l'AD de l'exercice 2010/11 qui est prévue pour le 14/15 janvier 2012.

Si nous ne trouvons pas d'organisateur, la Fsn peut à nouveau organiser l'AD à Berne.

Epilogue

Frank Lutz clôt l'assemblée le samedi à 19:00 h. et invite tous les délégués à un apéritif de la FSN. Il remercie de canton Berne pour le vin et la commune Ittigen pour sa participation aux snacks.

FEDERATION SUISSE DE NATATION

Pour le procès-verbal:

Lara Calderari / Stefanie Zahno / Barbara Moosmann

Berne, le 5 février 2011